



Procès verbal

Commission des Règlements Plénière

Réunion du :	02 avril 2024
A :	Visioconférence
Présidence :	M. CORROYER.
Présents :	MM. CRETENET. FAIVRE VUILLIN, GERALDES. JOURNOT. HOFF. KHELIFI. VIENOT.
Excusés :	MM. MAITRE, VANOOTEGEM

. LITIGES.

LITIGE N°69 LES ECORCES 2 / BEAULIEU MANDEURE 1. SENIORS D2 – Gr B du 10/03/2024

Licencié sous le coup d'une suspension.

Dossier transmis par la commission de contrôle des feuilles de match

PV INTERNE

LITIGE N°70 FRAMBOUHANS 1 / LES FINS 1. SENIORS D4 – Gr H du 10/03/2024

Licencié sous le coup d'une suspension.

Dossier transmis par la commission de contrôle des feuilles de match

PV INTERNE

LITIGE N°71 GJ RUDIPONTAIN 1 / EXINCOURT 1. U18 Excellence du 10/03/2024

Licencié sous le coup d'une suspension.

Dossier transmis par la commission de contrôle des feuilles de match

PV INTERNE

LITIGE N°72 MORTEAU MONTLEBON 2 / LES QUATRE MONTS 1. U18 Elite – Gr A du 09/03/2024

Licencié sous le coup d'une suspension.

Dossier transmis par la commission de contrôle des feuilles de match

PV INTERNE

LITIGE N°73 ENT. MEZIRE DAMPIERRE 2 / SOUS ROCHES 1. U18 D2 – Gr C du 10/03/2024

Licencié sous le coup d'une suspension.

Dossier transmis par la commission de contrôle des feuilles de match

PV INTERNE

LITIGE N°80 BELLEHERBE SANCEY 1 / ABBEVILLERS VANDONCOURT 2. SENIORS D4 – Gr B du 17/03/2024

Licencié sous le coup d'une suspension.

Dossier transmis par la commission de contrôle des feuilles de match

PV INTERNE

LITIGE N°81 LES ECORCES 2 / BEAULIEU MANDEURE 1. SENIORS D2 – Gr B du 10/03/2024

Licencié sous le coup d'une suspension.

Dossier transmis par la commission de contrôle des feuilles de match

PV INTERNE

LITIGE N°83 GRANDVILLARS 3 / BELFORT SUD 2. SENIORS D1 – Gr A du 24/03/2024

Match arrêté, l'équipe de BELFORT SUD 2 n'ayant plus que 7 joueurs sur le terrain.

Rapport de l'arbitre

La Commission,

Attendu que l'équipe de BELFORT SUD 2 a commencé le match avec 10 joueurs

Attendu le joueur n° 9 de BELFORT SUD est sorti sur blessure à la 62^{ème} minute

Attendu le joueur n° 5 de BELFORT SUD est sorti sur blessure à la 77^{ème} minute

Attendu le joueur n° 4 de BELFORT SUD a reçu un carton blanc à la 79^{ème} minute

Attendu que Mr l'arbitre a arrêté la rencontre car l'équipe de BELFORT SUD n'avait plus que 7 (sept) joueurs sur le terrain

Donne match perdu par pénalité (-1 point) à BELFORT SUD pour en donner bénéfice à GRANDVILLARS 3 (score 7 – 2)

Il est indiqué que Monsieur Dominique HOFF n'a ni pris part aux débats, ni pris part au vote.

. COURRIER DIVERS.

Pris note du courrier du club de GJ RUDIPONTAIN en date du 19 mars 2024

. RESERVES NON CONFIRMEES.

MATCHES DU 23 ET 24/03/2024

BEURE 1 / DOUBS SUD 2

SENIORS D4 – Gr I

Amende réglementaire aux clubs soulignés : 23 euros.

. FORFAITS SIMPLES DECLARES.

MATCHES DU 16 ET 17/03/2024DANNEMARIE / AUXON MISEREY 2SAINT VIT 3 / AUDEUX-PEL-PLV 2

U15 Critérium – Gr B

U13 Printemps – Gr 22

MATCHES DU 23 ET 24/03/2024AVANNE AVENEY 1 / ABC FOOT 1ARCEY 1 / ENT DAMPIERRE MEZIRE 2

SENIORS F à 8 – Gr C

U15 D2 – Gr C

*Amende réglementaire aux clubs soulignés :**Seniors Forfait déclaré et officialisé 35 euros.**Jeunes Forfait déclaré et officialisé 25 euros.***. FORFAITS SIMPLES DECLARES HORS DELAI.****MATCHES DU 16 ET 17/03/2024**SELONCOURT 3 / ENVC 3GJ DOUBS CENTRE FOOT / ASM BELFORT 2ENT. VILLERS LES FINS / MATHAY UOPCHATENOIS LES FORGES / BRCLCHEVREMONT 2 / BRETONVILLERSBELLEHERBE SANCEY / MONTBELIARD ASCBAUME LES DAMES 3 / PRES DE VAUX 2

SENIORS D4 – Gr B

U18 Excellence

U18 D2 – Gr A

U18 D3 – Gr D

SENIORS F à 8 – Gr B

U13 PRINTEMPS – Gr 28

U11 PRINTEMPS – Gr 14

MATCHES DU 23 ET 24/03/2024CLERVAL ANTEUIL / BEAULIEU MANDEUREEXINCOURT 3 / ETUPESMONTBELIARD ASC 1 / ESSERT 3MYON CHAY 2 / CHATILLON DEVECEY 2ASM BELFORT 2 / GJ RUDIPONTAIN 1ENT.MASSIF MOUTHE / ENT.LAC REMO CHAT JOUX 2THISE CHALEZEULE 2 / BESANCON VELOTTE 2

SENIORS D2 – Gr B

SENIORS D3 – Gr B

SENIORS D4 – Gr A

SENIORS D4 – Gr D

U18 EXCELLENCE

U15 D3 – Gr A

U15 D3 – Gr B

*Amende réglementaire aux clubs soulignés :**Seniors Forfait déclaré hors délai 50 euros.**Jeunes Forfait déclaré hors délai 35 euros.***. FORFAITS SIMPLES NON DECLARES.****MATCHES DU 16 ET 17/03/2024**CHATENOIS LES FORGES 2 / BOUROGNE 1AIGREMONT MONTOILLE / THISE CHALEZEULE 3THISE CHALEZEULE 3 / AMAGNEY MARCHAUXBETHONCOURT / ENT. MEZIRE DAMPIERRE 2GJ/GSF DE L'ARCHE 1 / ENT.MASSIF MOUTHE 1MONTREUX CHATEAU 1 / BETHONCOURT 13 CANTONS / ROUGEMONT CONCORDE2VALENTIGNEY 1 / BETHONCOURT 1GJ DOUBS CENTRE FOOT 4 / BESANCON FOOTBALL 4MARNAY / GJ/GSF VAL DE CERISE 2

SENIORS D3 – Gr A

SENIORS D4 – Gr D

SENIORS D4 – Gr D

U18 D2 – Gr C

U15 D3 – Gr A

U15 D3 – Gr D

U13 PRINTEMPS – Gr 14

U13 PRINTEMPS – Gr 17

U11 PRINTEMPS – Gr P

SENIORS F à 8 – Gr D

MATCHES DU 23 ET 24/03/2024BELLEHERBE SANCEY 1 / TREVILLERS THIEBOUHANS 2VALDOIE SC 2 / MONTBELIARD ASC 2AUDINCOURT AS 3 / ROUGEMONT CONCORDE 1

SENIORS D4 – Gr G

U13 PRINTEMPS – Gr 08

U11 PRINTEMPS – Gr 05

Amende réglementaire aux clubs soulignés :

Seniors Forfait non déclaré et non officialisé 100 euros.

Jeunes Forfait non déclaré et non officialisé 65 euros.

. FORFAIT GENERAL.

US SOCHAUX 2
GJ JEUNES SAUGEAIS 4

U15 CRITERIUM – Gr A
U13 PRINTEMPS – Gr 18

Amende réglementaire aux clubs :

Seniors Dpt 1, Dpt 2 et Dpt 3 : 150 euros.

Seniors Dpt 4, Dpt 1 Futsal et Séniors Féminines : 75 euros.

Seniors Féminines à 8 : 50 euros

Jeunes U15 et U18 : 75 euros.

Jeunes animations sauf U7 U9 : 50 euros.

. DEFI NON REALISE.

MATCHES DU 09 ET 10/03/2024
PONTARLIER 2 / GRANDVILLARS 2

U13 Printemps – Gr 27

MATCHES DU 23 ET 24/03/2024
EXINCOURT 3 / BETHONCOURT

U11 PRINTEMPS – Gr 19

Amende réglementaire aux clubs soulignés :

Défi non réalisé : 50 euros.

. ABSENCE FEUILLE DE MATCH ET/OU DEFI APRES RAPPEL.

MATCHES DU 02/03/2024 – Rappel fait le 06/03/2024

Absence feuille de match et de défi
COURCELLES 1 / CLERVAL ANTEUIL

U13 - Gr 14

Absence feuille de défi
BESANCON FOOTBALL 1 / PONTARLIER 2

U13 – Gr 27

Amende réglementaire aux clubs – Perte du match par pénalité club recevant (- 1 point) :

Absence de transmission FMI : 46 euros.

Non envoi rapport constat d'échec FMI : 30 euros.

Non transmission de la feuille de match : 46 euros.

Retard envoi feuille de match : 16 euros.

Feuille de défis absente : 10 euros.

Feuilles de plateaux absentes : 10 euros.

Feuille animation non scannée dans footclubs : 10 euros.

Le Président,
Th. CORROYER

Le Secrétaire,
D.HOFF

RAPPEL : Les décisions de la Commission des règlements sont susceptibles d'appel dans les formes et conditions prévues aux articles 188, 189, 190 et 3.4 de l'Annexe 2 des Règlements Généraux de la F.F.F.